

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	23 juillet 2020	<b>Séance du : 29 juillet 2020</b>
		L'An Deux Mille Vingt, le 29 juillet, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	<b>Votes : 40</b>	
Présents : 31	Pour : 40	
Absents : 5	Contre :	
Représentés : 9	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents : M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan).

## **Objet : Compte administratif 2019 – Budget annexe assainissement « DSP PERETOISE DES EAUX »**

Monsieur RODRIGUEZ expose ce qui suit :

Conformément au projet de Compte administratif 2019 du budget annexe assainissement « DSP PERETOISE DES EAUX », il est proposé au Conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du Compte administratif 2019,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Exploitation			Recettes Exploitation		
Chap.	Désignation	CA 2019	Chap.	Désignation	CA 2019
011	Charges à caractère général	3 312,00	042	Opérations d'ordre entre section	12 665,66
012	Charges de personnel	1 638,75	70	Produits des services	48 000,00
042	Opérations d'ordre entre section	18 138,17	74	Subventions d'exploitation	6 579,09
66	Charges financières	2 794,26	013	Atténuations de charges	2,97
65	Autres charges gestion courante	2 877,64	002	Excédent antérieur reporté Fonct.	3 288,80
<b>Total Dépenses Exploitation</b>		<b>28 760,82</b>	<b>Total Recettes Exploitation</b>		<b>70 536,52</b>
<b>Excédent 2019</b>					<b>41 775,70</b>

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2019	Chap.	Désignation	CA 2019
Op. 10	Opération d'investissement	5 943.53	040	Opérations d'ordre entre section	18 138,17
16	Emprunts et dettes assimilées	9 269.52	001	Solde d'exécution d'inv. reporté	539,93
040	Opérations d'ordre entre section	12 665,66			
<b>Total Dépenses Investissement</b>		<b>27 878,71</b>	<b>Total Recettes Investissement</b>		<b>18 678,10</b>
<b>Déficit 2019</b>		<b>9 200,61</b>			

Considérant que Monsieur le Président a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif 2019, du budget annexe assainissement « DSP PERETOISE DES EAUX »,

Le Conseil communautaire oui l'exposé de Monsieur RODRIGUEZ, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif 2019, budget annexe assainissement « DSP PERETOISE DES EAUX »,

**CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

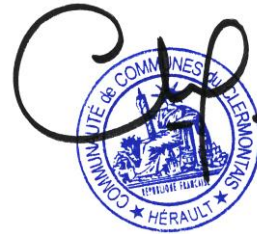
**DECLARE** que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2019, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

**ARRETE** les résultats définitifs tels que présentés,

**AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.